

COMMUNIQUE DE PRESSE



Montreuil le 24 janvier 2018

Réponse au désert médical en Saône et Loire : Inauguration d'un réseau de centres de santé

Pour endiguer le recul démographique en médecine générale, le Département de Saône et Loire a pris une décision courageuse et novatrice en France : créer un réseau de centres de santé territoriaux de proximité. Son Président inaugure ce 25 janvier le premier centre territorial à DIGOIN.

Pour répondre aux besoins des zones fragiles et porter ses propres missions de santé, l'Assemblée départementale a pris à l'unanimité en septembre 2017 la décision d'ouvrir cette année, 4 centres de santé chacun doté de 5 annexes pour irriguer les territoires au plus près des habitants.

C'est un objectif de 30 médecins généralistes et de 4 infirmières en pratique avancée qui seront déployés en 2018 avec une première vague de 10 praticiens pour l'inauguration ce 25 janvier.

Après des années à soutenir des projets d'installation de médecins avec des résultats mitigés, le Président Accary mobilise les moyens pour un Service Public Territorial de Santé, permettant une réponse moderne, rapide et adaptée aux besoins des populations.

Un maillage pertinent pour un Projet de santé riche et évolutif ;

Partagé avec les élus locaux qui participeront à la mise en place des infrastructures, le Projet de santé s'appuie sur l'analyse de la réalité démographique, sociale, économique et sanitaire du département avec un focus pour chaque bassin d'implantation des 4 centres de santé territoriaux. Il a été enrichi après les échanges avec les institutions locales, ARS, CPAM, établissements de santé, ainsi qu'avec les médecins libéraux, l'Ordre des médecins, l'URPS, les urgences centre 15 et les services de soins et de prévention. Les priorités du diagnostic croisées du zonage ARS ont permis de valider les sites.

Il répond aux besoins des zones prioritaires, sans concurrence entre elles, après diagnostic des bassins de Digoin, Autun, Montceau les Mines et des quartiers prioritaires de Chalon sur Saône.

Ce projet de santé évoluera régulièrement grâce aux apports des professionnels de santé recrutés pour compléter les équipes locales. Il intègre leur participation à la PDSA locale.

Une action concrète contre les inégalités territoriales de santé!

La gestion départementale s'inscrit dans un objectif d'équilibre économique. Tous les moyens conventionnels de l'Assurance maladie et publics de l'ARS, les services de l'Etat seront mobilisés.

Les centres de santé constituent une réponse à la main des élus locaux pour lutter contre les inégalités territoriales de santé. Le Département de Saône et Loire le démontre.

La FNCS engagée dès l'origine du projet

Sollicitée par l'exécutif départemental, la FNCS a mobilisé son expertise et ses ressources humaines à tous les niveaux du projet, de la conceptualisation à sa mise en œuvre concrète.

Ce projet et sa méthodologie restent pour la FNCS exemplaires de ce que l'action publique peut apporter d'efficace à la lutte contre les déserts médicaux.

La FNCS, l'Union Syndicale des Médecins de Centres de Santé (USMCS) et le Syndicat National des Chirurgiens-Dentistes de Centres de Santé (SNCDCS) ont mis en place, pour mieux répondre aux nombreuses demandes d'accompagnement des opérateurs locaux, une association d'aide à la maitrise d'ouvrage : la Fabrique des Centres de Santé.

FNCS, USMCS et SNCDCDS sont prêts au sein de la Fabrique pour accompagner ces projets de centres de santé

Contacts: Dr Hélène COLOMBANI Présidente FNCS 06 68 05 94 20 Dr Richard LOPEZ Président Fabrique des CDS

president@fncs.org 06 08 28 40 81 visa94@wanadoo.fr